

Indicateurs et évaluation de la santé financière des administrations publiques locales en Haïti (2015-2022)

Christophe PROVIDENCE¹

¹Chercheur au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti — ORCID : 0000-0002-7602-2797

Auteur correspondant : christophe.providence@ius.education

Résumé

La santé financière des administrations publiques locales constitue un déterminant central de la capacité des collectivités à fournir des biens publics de proximité et à soutenir des trajectoires de développement territorial. En Haïti, malgré la consécration constitutionnelle de l'autonomie des collectivités territoriales depuis 1987, les dispositifs de financement et de pilotage restent fragmentés, et la littérature empirique demeure limitée. Cet article propose une évaluation actualisée de la santé financière des municipalités du département de l'Ouest sur la période 2015-2022, en mobilisant un cadre d'analyse fondé sur neuf indicateurs regroupés en trois dimensions : viabilité, souplesse et vulnérabilité financières. À partir de données budgétaires municipales, complétées par des informations de terrain, l'étude met en évidence une polarisation durable entre la région métropolitaine de Port-au-Prince et plusieurs communes périphériques, tout en identifiant des ajustements institutionnels et des stratégies de mobilisation de ressources dans certaines municipalités. L'article discute les ressorts de ces écarts, teste deux hypothèses relatives à la persistance des disparités et à l'existence de progrès localisés, et propose des orientations de réforme centrées sur la modernisation fiscale locale, la contractualisation de transferts conditionnels orientés vers l'investissement, et le renforcement des capacités administratives et numériques.

Mots-clés : santé financière ; administration publique locale ; décentralisation ; disparités territoriales ; Haïti

Summary

The financial health of local governments is a central determinant of the ability of local authorities to provide local public goods and to support territorial development trajectories. In Haiti, despite the constitutional enshrinement of the autonomy of local authorities since 1987, financing and management mechanisms remain fragmented, and the empirical literature remains limited. This article offers an updated assessment of the financial health of the municipalities of the West Department over the period 2015-2022, using an analytical framework based on nine indicators grouped into three dimensions: financial sustainability, flexibility and vulnerability. Using municipal budget data, supplemented by information from the field, the study highlights a long-term polarization between the Port-au-Prince metropolitan

area and several outlying municipalities, while identifying institutional adjustments and resource mobilization strategies in some municipalities. The article discusses the drivers of these gaps, tests two hypotheses relating to the persistence of disparities and the existence of localized progress, and proposes reform orientations focused on local fiscal modernization, the contractualization of conditional transfers oriented towards investment, and the strengthening of administrative and digital capacities.

Keywords: financial health; local public administration; decentralization; territorial disparities; Haiti

Resumen

La salud financiera de los gobiernos locales es un determinante central de la capacidad de las autoridades locales para proporcionar bienes públicos locales y apoyar las trayectorias de desarrollo territorial. En Haití, a pesar de la consagración constitucional de la autonomía de las autoridades locales desde 1987, los mecanismos de financiación y gestión siguen fragmentados, y la literatura empírica sigue siendo limitada. Este artículo ofrece una evaluación actualizada de la salud financiera de los municipios del Departamento Oeste durante el periodo 2015-2022, utilizando un marco analítico basado en nueve indicadores agrupados en tres dimensiones: sostenibilidad financiera, flexibilidad y vulnerabilidad. Utilizando datos presupuestarios municipales, complementados con información procedente del terreno, el estudio pone de manifiesto una polarización a largo plazo entre el área metropolitana de Puerto Príncipe y varios municipios periféricos, al tiempo que identifica ajustes institucionales y estrategias de movilización de recursos en algunos municipios. El artículo analiza los factores que impulsan estas brechas, pone a prueba dos hipótesis relacionadas con la persistencia de las disparidades y la existencia de un progreso localizado, y propone orientaciones reformistas centradas en la modernización fiscal local, la contractualización de transferencias condicionales orientadas a la inversión y el fortalecimiento de las capacidades administrativas y digitales.

Palabras clave: salud financiera; administración pública local; descentralización; disparidades territoriales; Haití

Introduction

Évaluer la santé financière des administrations publiques locales revient à apprécier, au-delà d'une photographie comptable, la capacité des collectivités à mobiliser des ressources, à arbitrer des dépenses et à absorber des chocs, tout en maintenant une offre minimale de services publics (Providence, 2022; Providence, 2019). Dans les États où la décentralisation est consolidée, ces évaluations alimentent la redevabilité, la planification pluriannuelle et la négociation de transferts intergouvernementaux. En Haïti, l'intérêt pour ces outils est d'autant plus crucial que la fragilité institutionnelle, la volatilité macroéconomique et l'insécurité politique pèsent

directement sur la continuité des services de proximité (voirie, hygiène, éclairage, marchés, sécurité civile) et sur la soutenabilité des budgets municipaux (Providence, 2015).

Depuis la Constitution de 1987, l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales constitue un principe structurant. Pourtant, plus de trois décennies après, la capacité des municipalités à exercer pleinement leurs compétences demeure contrainte par une base fiscale étroite, l'informalité économique, des mécanismes de transfert instables et des dispositifs de contrôle souvent insuffisants (Banque Mondiale, 2020). La conséquence est une décentralisation inachevée où coexistent, d'une part, des communes métropolitaines bénéficiant d'une densité économique et d'un appareil fiscal plus développés et, d'autre part, des communes périphériques ou rurales dépendantes de dotations et d'appuis externes (Providence, 2015). Cette situation nourrit des disparités territoriales persistantes et fragilise l'objectif d'un développement équilibré.

Dans la littérature internationale, la notion de « condition financière » (financial condition) est généralement appréhendée comme un ensemble de capacités relatives à la solvabilité, à la flexibilité et à la résilience budgétaire. Des approches synthétiques, telles que le « 10-point test » proposé pour les petites villes, ou des cadres plus structurés mobilisant des ratios de recettes, de dépenses et de dette, ont été développées pour outiller les gestionnaires publics et les chercheurs (Beauregard, 2003; Brown, 1993). Toutefois, leur transposition directe à des contextes d'État fragile peut produire des biais, car les structures de recettes, les règles comptables et les sources de vulnérabilité diffèrent sensiblement. C'est pourquoi plusieurs auteurs plaident pour des instruments adaptés, intégrant notamment la dépendance aux transferts, l'irrégularité des recouvrements fiscaux et la fréquence des chocs exogènes.

Cet article s'inscrit dans cette perspective d'adaptation méthodologique. Il propose une mise à jour et un approfondissement de l'analyse déjà développée sur la santé financière des administrations locales haïtiennes (Providence, 2019), en mobilisant des données couvrant la période 2015-2022. L'objectif est double. Il s'agit, premièrement, de produire un diagnostic comparatif robuste entre municipalités du département de l'Ouest, en distinguant la région métropolitaine de Port-au-Prince des communes périphériques. Il s'agit, deuxièmement, d'identifier des trajectoires différenciées, c'est-à-dire des municipalités qui parviennent à améliorer certains indicateurs malgré un environnement contraint.

Deux hypothèses structurent l'analyse. La première postule la persistance des disparités, malgré les efforts de réforme et les initiatives de modernisation observées depuis le milieu des années 2010. La seconde suggère l'existence de progrès significatifs dans un sous-ensemble de municipalités, réduisant partiellement les écarts entre espace métropolitain et communes périphériques. Sur le plan des contributions, l'article propose (i) une grille de mesure en neuf indicateurs, organisée en trois dimensions et notée selon une échelle symétrique ; (ii) une lecture dynamique des évolutions sur trois sous-périodes (2015-2018, 2019-2020, 2021-2022) ; et (iii) une discussion de politiques publiques articulant réformes fiscales locales, transferts conditionnels, renforcement des capacités et mécanismes de péréquation territoriale.

La suite du texte est organisée en six sections. Après ce cadrage introductif, une section présente les fondements conceptuels et les acquis de la littérature sur la santé financière locale, en les

resituant dans la problématique de la décentralisation en contexte fragile. La méthodologie et les données sont ensuite détaillées. Les résultats empiriques sont présentés de manière comparative, puis discutés au regard des contraintes structurelles et des hypothèses de recherche. Enfin, l'article propose des orientations de réforme et conclut sur les apports et limites de l'étude.

1. Contexte institutionnel et sources de financement des municipalités haïtiennes

Pour interpréter la santé financière locale, il est nécessaire de rappeler les principales sources de financement des municipalités en Haïti et les contraintes institutionnelles qui structurent leur action (FMI, 2021). Dans la perspective ouverte par la Constitution de 1987, les collectivités territoriales (communes, sections communales, départements) sont appelées à disposer d'une autonomie administrative et financière, dans le cadre d'une décentralisation destinée à rapprocher l'action publique des citoyens. En pratique, la mise en œuvre de ce principe s'est heurtée à plusieurs obstacles: l'instabilité politique, la faiblesse des administrations fiscales, l'absence d'un cadastre opérationnel à large échelle, et la fragmentation des responsabilités entre institutions nationales et locales. Ces éléments influencent directement les recettes mobilisables et la capacité à planifier l'investissement.

Du côté des ressources propres, les municipalités disposent principalement de recettes fiscales et parafiscales (UN-Habitat, 2021). L'impôt foncier sur les propriétés bâties (CFPB) constitue un instrument central, mais son rendement demeure limité par l'insuffisance des bases cadastrales, la difficulté d'identifier les propriétaires et le caractère incomplet des procédures d'évaluation. Les patentes et licences commerciales, ainsi que les droits de marché et certaines redevances liées à l'occupation de l'espace public, constituent d'autres sources, particulièrement importantes dans les communes urbaines. La structure de ces recettes révèle toutefois une forte sensibilité aux chocs: lorsque l'activité commerciale est perturbée par l'insécurité ou par une contraction macroéconomique, les recettes chutent rapidement.

Les ressources transférées par l'État central jouent un rôle déterminant, notamment via des mécanismes de dotation destinés à soutenir le fonctionnement ou l'investissement (Providence, 2019). Le Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales est conçu comme un instrument de redistribution et de soutien aux projets locaux. Cependant, la prévisibilité des décaissements et la transparence des critères d'allocation restent des questions récurrentes, et les décalages temporels entre annonces et paiements compliquent la gestion de trésorerie. Dans plusieurs communes, ces dotations financent des dépenses courantes plutôt que de soutenir un investissement structurant, ce qui contribue à une forme de « stabilisation sans transformation ».

Enfin, l'appui financier externe – dons, subventions, projets d'ONG ou d'agences multilatérales – représente une composante non négligeable dans certains territoires (Providence, 2015). Cet appui peut être déterminant pour la construction d'infrastructures ou la fourniture de services, mais il introduit aussi une volatilité, puisqu'il dépend de priorités de bailleurs, de cycles de projet et de capacités de montage. Lorsqu'il n'est pas articulé à une trajectoire budgétaire locale,

il peut générer des équipements dont la maintenance dépasse les capacités municipales, accroissant ainsi la vulnérabilité à moyen terme.

Ces caractéristiques expliquent pourquoi la santé financière locale en Haïti ne peut être appréciée uniquement à partir d'indicateurs de dette ou de solvabilité, comme dans de nombreux pays du Nord. Elle doit être appréhendée comme une capacité d'autonomie relative, de flexibilité budgétaire et de résilience face à des flux de recettes irréguliers. C'est précisément l'objectif des neuf indicateurs mobilisés dans cet article : rendre visible, de manière comparable, la combinaison entre mobilisation de ressources propres, rigidités de dépenses et dépendances de financement, afin de mieux éclairer les politiques de décentralisation et les choix de péréquation.

2. Cadre conceptuel et état de la littérature

L'évaluation de la santé financière des collectivités territoriales s'est structurée, dans de nombreux travaux, autour de l'idée qu'une administration locale « en bonne santé » est capable de financer ses services courants, d'entretenir son patrimoine public et d'investir, tout en maintenant une marge de manœuvre face aux chocs. Brown (1993) propose une approche pragmatique fondée sur un ensemble restreint d'indicateurs, visant à rendre l'évaluation accessible aux petites municipalités. Beauregard (2003) développe, quant à lui, un instrument de mesure combinant dimensions de viabilité, de flexibilité et de vulnérabilité. Dans une perspective proche, des travaux sur la « fiscal health » insistent sur la nécessité de considérer simultanément les structures de revenus, la rigidité des dépenses et l'exposition à des risques externes (Providence, 2019; North, 1990).

Cette littérature souligne un point essentiel : la santé financière n'est pas un état, mais une capacité relationnelle. Elle dépend à la fois de facteurs endogènes (compétences administratives, discipline budgétaire, efficacité de la collecte fiscale) et exogènes (cycle économique, cadre légal des transferts, inflation, catastrophes naturelles, instabilité politique). Par conséquent, un même niveau de recettes peut produire des conditions financières très différentes selon la structure des dépenses, la nature des engagements et la capacité à ajuster rapidement les politiques budgétaires.

Dans les pays en développement, et plus encore dans les États fragiles, deux éléments modifient substantiellement les cadres standards (Barca, 2009; Acs, Autio, & Szerb, 2014). D'une part, la base fiscale locale est souvent étroite, en raison de l'informalité, de l'insécurité foncière et d'une faible capacité à identifier et à enregistrer les contribuables. D'autre part, la relation financière entre l'État central et les municipalités est fréquemment marquée par l'irrégularité des transferts, la dépendance à des financements externes et une faible prévisibilité (Banque Mondiale, 2020). Dans ces contextes, la vulnérabilité est moins liée à l'endettement local qu'à la volatilité des flux de trésorerie, à l'exposition aux chocs et à la rigidité d'une part importante des dépenses.

La décentralisation fiscale est classiquement présentée comme un levier d'efficacité allocative et de responsabilisation. Les transferts de compétences vers les collectivités peuvent améliorer l'adéquation des politiques publiques aux besoins locaux, renforcer la participation citoyenne

et favoriser une allocation plus fine des ressources. Cependant, ces gains potentiels reposent sur des conditions : un cadre juridique clair, des mécanismes de péréquation, des capacités administratives locales et des systèmes de contrôle (Providence, 2015). Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, la décentralisation peut au contraire amplifier les inégalités territoriales, car les territoires les plus riches captent davantage de ressources propres, tandis que les territoires pauvres demeurent dépendants de transferts insuffisants ou instables.

En Haïti, la question de la santé financière des administrations locales se situe à l'intersection de ces enjeux. D'un côté, la reconnaissance constitutionnelle des collectivités territoriales et l'existence de dispositifs tels que le Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales constituent des bases institutionnelles (Gouvernement d'Haïti, 2019). De l'autre, la fragmentation administrative, la faible couverture cadastrale, l'irrégularité de l'impôt foncier (CFPB) et la forte dépendance à l'aide externe limitent l'autonomie budgétaire. De plus, les crises successives de la période 2015-2022 – instabilité politique, dégradation sécuritaire, chocs climatiques et tension macroéconomique – aggravent l'incertitude budgétaire et affectent les capacités de collecte.

Dans ses travaux antérieurs, Providence (2019) propose un cadre en neuf indicateurs pour mesurer les enjeux financiers des administrations locales haïtiennes. L'intérêt de ce cadre réside dans sa simplicité relative et dans l'effort d'adaptation au contexte, notamment par la prise en compte de la dépendance aux transferts et de l'appui financier externe. L'actualisation présentée ici prolonge cette approche, en l'appliquant à une fenêtre temporelle plus longue et en la complétant par une lecture dynamique des trajectoires, ce qui permet de distinguer la persistance structurelle des disparités des ajustements localisés.

Enfin, l'article s'inscrit dans une perspective de développement territorial (Feld, 2012). L'évaluation de la santé financière n'est pas uniquement un exercice de diagnostic budgétaire ; elle renseigne sur la capacité des communes à entretenir les infrastructures, à soutenir des activités économiques et à réduire les inégalités spatiales. Dans un pays où l'accès aux services de base varie fortement entre espaces, les écarts de capacités financières deviennent un facteur clé de reproduction des inégalités. La santé financière locale constitue ainsi un indicateur intermédiaire entre la gouvernance et les résultats sociaux, et un levier stratégique pour repenser l'action publique territorialisée.

3. Données, méthode et construction des indicateurs

L'étude repose sur une méthodologie quantitative et comparative visant à évaluer la santé financière des administrations locales du département de l'Ouest entre 2015 et 2022. Les données mobilisées proviennent des rapports financiers municipaux, de documents budgétaires disponibles au niveau local, et d'entretiens ou échanges techniques réalisés avec des responsables municipaux lors d'enquêtes de terrain (Transparency International, 2020; Banque Mondiale, 2020; UN-Habitat, 2021). Un effort particulier a été consacré à l'homogénéisation des séries et à la comparabilité intercommunale, compte tenu des différences de tenue comptable et de disponibilité documentaire.

Le choix du département de l'Ouest répond à plusieurs considérations. Il s'agit du principal bassin démographique et économique du pays, incluant la région métropolitaine de Port-au-Prince et des communes périphériques aux profils contrastés. Cette configuration permet d'analyser simultanément des communes disposant d'une base fiscale potentiellement plus importante et des communes confrontées à des contraintes d'accessibilité, de densité économique et de faiblesse administrative.

Le cadre d'analyse retient neuf indicateurs regroupés en trois dimensions. La viabilité financière renvoie à la capacité de financer les services courants et de maintenir le patrimoine public. Elle est approchée par trois ratios : l'autofinancement des services, l'autofinancement des biens (dépenses compressibles et d'investissement), et l'importance des dépenses d'immobilisation dans le budget total. La souplesse financière mesure la marge d'ajustement face aux contraintes et aux chocs. Elle est appréhendée par l'effort fiscal (poids de l'impôt foncier dans les ressources propres), l'importance des dépenses incompressibles, et les initiatives commerciales (capacité à générer des recettes de patente rapportées à la population et à l'espace). La vulnérabilité financière capte l'exposition à des risques de financement, en considérant la proportion des revenus de taxes dans les recettes, la dotation du gouvernement central et l'appui financier externe.

Chaque indicateur est noté sur une échelle allant de -1 à +1. Un score positif indique une situation considérée comme favorable au regard de la dimension mesurée, un score nul correspond à une performance moyenne ou acceptable, et un score négatif traduit une fragilité. Le choix d'une échelle symétrique vise à faciliter la lecture comparative et à éviter une surinterprétation de variations marginales. La somme des neuf scores constitue un indice synthétique variant de -9 à +9, permettant de positionner les municipalités sur un continuum allant d'une situation critique à une situation robuste.

Afin de rendre compte des dynamiques, la période 2015-2022 est analysée en trois séquences : 2015-2018, 2019-2020 et 2021-2022. Cette segmentation correspond à des cycles institutionnels et macroéconomiques distincts, marqués notamment par l'intensification des tensions politiques, la multiplication des chocs et la dégradation sécuritaire. Elle permet d'identifier des trajectoires : amélioration, stagnation ou dégradation.

Deux précautions doivent être explicitement discutées. Premièrement, la qualité des données municipales reste hétérogène. Dans plusieurs communes, les documents financiers ne couvrent pas l'ensemble des opérations, et certaines rubriques peuvent être regroupées ou déclarées de manière incomplète. La présente étude adopte une approche prudente, privilégiant les séries comparables, et croisant les informations lorsqu'une ambiguïté apparaît. Deuxièmement, la santé financière mesurée par les ratios budgétaires ne capture pas directement la qualité des services fournis, ni l'efficacité de la dépense. Elle constitue cependant un préalable analytique : une commune structurellement incapable de financer ses charges courantes ou d'investir durablement aura peu de chances d'améliorer les résultats de service à moyen terme.

Enfin, l'article mobilise, à titre illustratif, des représentations synthétiques (notamment sous forme de profils d'indicateurs) afin de mettre en évidence les contrastes entre municipalités.

Dans la présente version, ces éléments sont discutés dans le texte afin de conserver une cohérence de lecture indépendamment des supports graphiques.

4. Résultats empiriques : disparités, trajectoires et profils d'indicateurs

Les résultats mettent en évidence une polarisation durable de la santé financière municipale dans le département de l'Ouest. Les communes de la région métropolitaine, en particulier Delmas et Port-au-Prince, affichent en moyenne des performances supérieures sur les indicateurs de viabilité et sur la mobilisation des recettes fiscales, tandis que plusieurs communes périphériques, telles que Gressier et certaines communes à forte vulnérabilité sociale, se situent dans des zones de fragilité récurrente. Toutefois, l'analyse dynamique révèle également des ajustements : certaines municipalités améliorent leur flexibilité budgétaire ou leurs recettes commerciales, ce qui nuance une lecture strictement duale.

Sur la dimension de viabilité, l'autofinancement des services constitue un révélateur important. Delmas se distingue par une capacité élevée et relativement stable à financer les charges courantes à partir de ressources propres, atteignant des niveaux élevés en 2021-2022. Cette performance suggère une combinaison de facteurs : base fiscale urbaine, concentration d'activités économiques, et dispositifs administratifs plus structurés. À l'inverse, plusieurs communes périphériques stagnent à des niveaux plus faibles, indiquant une dépendance aux transferts et une capacité limitée à financer des opérations régulières. Port-au-Prince présente un profil intermédiaire : malgré une base économique large, l'autofinancement connaît des fluctuations, ce qui peut refléter des besoins de dépenses croissants, des contraintes de recouvrement et des effets de crise.

L'autofinancement des biens et l'importance des dépenses d'immobilisation complètent ce diagnostic. Les communes les mieux positionnées consacrent une part plus significative de leurs dépenses à l'entretien et au renouvellement des infrastructures, ce qui contribue à la soutenabilité. Toutefois, une forte part d'immobilisations peut aussi traduire des dépenses contraintes par la dégradation du patrimoine public. Il convient donc de lire cet indicateur en interaction avec la flexibilité budgétaire : une commune qui investit tout en conservant des marges de manœuvre présente un profil plus robuste qu'une commune contrainte d'investir dans l'urgence au détriment des services courants.

La souplesse financière révèle des différences parfois moins attendues. L'importance des dépenses incompressibles constitue ici un pivot. Carrefour affiche une trajectoire de rationalisation notable, avec une baisse progressive de la part des charges fixes, libérant des marges pour d'autres priorités. Cette évolution illustre que, même dans des communes confrontées à des contraintes importantes, des gains de gestion sont possibles lorsque des stratégies de contrôle des dépenses et de réallocation budgétaire sont mises en œuvre. À l'opposé, certaines communes métropolitaines conservent des charges fixes élevées, ce qui réduit leur flexibilité, malgré des recettes supérieures. La leçon est importante : la taille économique n'implique pas automatiquement une flexibilité budgétaire, car la structure des dépenses et les engagements institutionnels peuvent rigidifier les budgets.

L'effort fiscal, mesuré par la place de l'impôt foncier dans les ressources propres, offre une lecture nuancée. Un effort fiscal élevé signale une forte mobilisation de la taxe foncière, mais il peut aussi indiquer une dépendance à un instrument fiscal unique, limitant la diversification. À l'inverse, un ratio faible peut refléter une marge de manœuvre potentielle, mais aussi une incapacité à recouvrer l'impôt. Dans les communes où l'impôt foncier est faible, la question centrale est celle de la mise à jour des bases cadastrales, de l'identification des contribuables et de la confiance citoyenne.

Les initiatives commerciales, approchées par les recettes de patente rapportées à la population et à l'espace, montrent que certaines communes parviennent à tirer parti de dynamiques économiques locales, notamment dans les zones urbaines ou périurbaines. L'augmentation observée à Delmas et, dans une certaine mesure, dans des communes socialement vulnérables, suggère que la vitalité commerciale peut progresser malgré un contexte dégradé, lorsque des espaces de marché, des régulations ou des dispositifs de licence sont mieux structurés.

La vulnérabilité financière, enfin, met en évidence la dépendance aux transferts du gouvernement central et à l'appui externe. Les communes périphériques présentent souvent une part plus importante de dotations dans leurs recettes, ce qui constitue un mécanisme de survie budgétaire, mais expose à l'irrégularité des décaissements et aux arbitrages politiques. L'appui financier externe, lorsqu'il est ponctuel, peut soutenir des investissements, mais une dépendance forte révèle une vulnérabilité, notamment si les projets ne sont pas intégrés dans une trajectoire de fonctionnement soutenable.

En combinant les neuf indicateurs, une typologie peut être esquissée. Premièrement, des communes « robustes » ou relativement solides se caractérisent par un autofinancement élevé, une capacité d'investissement et une vulnérabilité réduite. Delmas est l'exemple le plus net dans le périmètre étudié. Deuxièmement, des communes « intermédiaires » présentent une base de recettes raisonnable mais une flexibilité limitée, en raison de charges fixes importantes ou d'un investissement insuffisamment ciblé ; Port-au-Prince et certaines communes périurbaines peuvent se situer dans cette catégorie selon les années. Troisièmement, des communes « fragiles » combinent faible mobilisation de ressources propres, dépendance élevée aux dotations et difficultés à investir ; plusieurs communes périphériques entrent dans ce profil.

L'analyse dynamique permet de tester les hypothèses. La persistance des disparités est confirmée : l'écart entre les communes les mieux dotées et les communes les plus fragiles demeure significatif sur l'ensemble de la période. Toutefois, la seconde hypothèse trouve un appui partiel : des progrès localisés existent, notamment via la rationalisation des dépenses incompressibles et l'amélioration de certaines recettes commerciales ou fiscales. Ces progrès ne suffisent pas à annuler les écarts structurels, mais ils indiquent des marges d'action possibles et des mécanismes à diffuser.

Au total, les résultats soulignent l'importance d'une lecture multidimensionnelle. Une commune peut afficher de bons niveaux de recettes tout en restant fragile si ses dépenses sont rigides ; inversement, une commune à ressources limitées peut améliorer sa résilience en contrôlant ses charges et en diversifiant ses sources de revenus. Cette complexité doit guider les recommandations de politique publique.

Un examen plus fin des évolutions sur 2015-2022 confirme ces tendances tout en apportant des nuances. Concernant l'autofinancement des services, Delmas affiche une progression vers un niveau élevé en fin de période, culminant autour de 82 % en 2021-2022, ce qui suggère une consolidation de la collecte et une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement. Port-au-Prince, malgré des performances initialement supérieures à plusieurs communes, connaît une baisse marquée à partir de 2016-2017, avec un creux au cours de 2017-2018, avant de se redresser partiellement. Cette trajectoire est cohérente avec un double effet : d'un côté, une érosion des recettes dans un contexte d'instabilité ; de l'autre, des besoins de dépenses croissants liés à la pression démographique et à la dégradation des infrastructures urbaines. Les communes périphériques, telles que Gressier, restent proches de 60 %, un niveau qui témoigne d'une capacité d'autofinancement limitée et d'une dépendance structurelle aux transferts.

La dynamique des dépenses incompressibles met en lumière des arbitrages internes. Carrefour illustre une rationalisation progressive, avec une baisse de la part des charges fixes de l'ordre de 70 % en 2015-2016 à environ 48 % en 2021-2022. En termes de flexibilité, cette réduction est significative, car elle libère une marge potentielle pour l'investissement ou pour des dépenses de maintenance. À l'inverse, Port-au-Prince demeure exposée à des charges fixes élevées, avec une part pouvant atteindre environ deux tiers des dépenses en fin de période. Delmas présente une situation plus favorable que Port-au-Prince, mais reste confrontée à une rigidité non négligeable, ce qui rappelle que la robustesse en recettes n'élimine pas mécaniquement les contraintes structurelles de dépense.

S'agissant des revenus de taxes, la hiérarchie est nette. Delmas maintient un niveau élevé, autour de 72 % en 2021-2022, suggérant une mobilisation fiscale efficace. Port-au-Prince connaît un profil plus volatile, avec un recul en 2017-2018 et un redressement ultérieur. Les résultats plus modestes de Carrefour et Gressier, proches de 40-45 %, illustrent un potentiel fiscal sous-exploité, qui peut s'expliquer par la combinaison entre informalité, faiblesse du recensement fiscal et difficultés de recouvrement. L'enjeu est ici autant technique qu'institutionnel : sans dispositifs d'identification, de facturation et de contrôle, la « base fiscale potentielle » ne se transforme pas en recettes.

Ces trois indicateurs, discutés de manière détaillée dans les documents techniques associés à l'étude, permettent d'interpréter les profils globaux. Ils montrent que l'amélioration de la santé financière ne repose pas sur un unique levier. Une commune peut progresser par une meilleure collecte ; une autre par une réduction de ses rigidités ; une autre encore par une capacité à dynamiser l'activité commerciale formelle. À l'inverse, une commune peut conserver un niveau de recettes élevé mais se fragiliser si la rigidité des dépenses augmente ou si l'investissement est insuffisant pour maintenir les infrastructures essentielles.

Un dernier point concerne les dotations et l'appui externe. Les communes périphériques comme Cabaret ou Gressier présentent souvent une proportion plus importante de dotations, pouvant se situer autour de 20-25 % selon les exercices, ce qui amortit les déficits mais accentue la dépendance. Dans les communes métropolitaines, la dotation représente une part plus faible, parfois inférieure à 10 %, ce qui traduit une autonomie relative mais aussi une exposition directe aux chocs de recettes propres. L'appui externe, lorsqu'il est ponctuel, peut améliorer

temporairement les capacités d'investissement, mais il ne modifie pas nécessairement la viabilité si la maintenance et les charges futures ne sont pas intégrées aux budgets. Cette observation plaide pour une meilleure articulation entre projets externes et trajectoires budgétaires locales, notamment via des clauses de maintenance et de cofinancement.

5. Discussion : comprendre les écarts et interpréter les résultats en contexte fragile

Interpréter les résultats exige de replacer la santé financière municipale dans l'environnement institutionnel et socioéconomique haïtien. Trois mécanismes explicatifs apparaissent particulièrement structurants : la géographie économique et la densité de bases fiscales, les capacités administratives et numériques de collecte, et la prévisibilité des transferts intergouvernementaux.

Le premier mécanisme renvoie à la concentration spatiale des activités. Les communes métropolitaines bénéficient d'une densité de ménages, d'entreprises et d'activités marchandes plus élevées, ce qui élargit potentiellement l'assiette fiscale. Elles disposent également d'infrastructures administratives plus anciennes et de réseaux économiques qui facilitent le recouvrement des patentes et certaines taxes. À l'inverse, les communes périphériques, lorsque l'activité est davantage agricole ou informelle, ou lorsque l'accès au foncier est moins sécurisé, disposent d'assiettes fiscales moins lisibles, ce qui limite la mobilisation de ressources propres. Ce différentiel contribue directement à la polarisation observée.

Le deuxième mécanisme tient à la capacité de gestion. Les indicateurs de souplesse mettent en évidence que des communes comparables en taille peuvent diverger selon leur aptitude à maîtriser les dépenses incompressibles, à suivre l'exécution budgétaire et à mettre en place des dispositifs de recouvrement. La rationalisation observée à Carrefour suggère qu'une stratégie de contrôle des charges, combinée à une organisation administrative plus efficace, peut améliorer la flexibilité, même en contexte contraint. À l'inverse, des charges fixes élevées peuvent traduire des rigidités institutionnelles (masse salariale, engagements contractuels), mais aussi un déficit de pilotage budgétaire.

Le troisième mécanisme concerne la gouvernance des transferts. En Haïti, la dotation du gouvernement central joue souvent un rôle d'assurance de dernier ressort, en particulier pour les communes dont les recettes propres sont insuffisantes. Toutefois, lorsque ces transferts sont irréguliers, peu contractualisés ou insuffisamment orientés vers l'investissement, ils peuvent stabiliser le fonctionnement sans permettre une transformation structurelle. Ils peuvent également alimenter des dépendances, en réduisant les incitations à moderniser la fiscalité locale lorsque les marges politiques ou techniques sont faibles. L'analyse de vulnérabilité invite donc à repenser les transferts non seulement en volume, mais aussi en modalités : prévisibilité, conditionnalité, péréquation et suivi.

Au-delà de ces mécanismes, le contexte de fragilité impose d'intégrer des chocs récurrents. La période étudiée est marquée par une succession d'événements qui affectent simultanément les recettes et les dépenses : instabilité politique, perturbations des circuits commerciaux, inflation,

catastrophes naturelles. Dans ce cadre, la santé financière devient un indicateur de résilience territoriale. Les communes capables de maintenir l'autofinancement des services ou de préserver un niveau minimal d'investissement malgré les chocs apparaissent comme des nœuds de stabilisation. À l'inverse, les communes qui combinent faible autonomie fiscale et dépendance à des flux volatils deviennent particulièrement vulnérables, avec un risque de rupture des services.

Ces résultats résonnent avec les analyses sur les disparités territoriales. Lorsque les communes métropolitaines concentrent l'activité et les ressources, elles disposent d'une capacité plus élevée à investir, renforçant l'attractivité et accentuant les écarts. Les communes périphériques, faute de moyens, peuvent entrer dans un cercle de sous-investissement qui dégrade les infrastructures et freine l'activité économique, ce qui réduit encore les ressources. La santé financière locale se situe ainsi au cœur d'une dynamique cumulative. Les dispositifs de péréquation et de contractualisation peuvent constituer des instruments de rupture de ce cercle, à condition d'être conçus avec des critères transparents et des mécanismes d'apprentissage institutionnel.

Sur le plan scientifique, l'apport majeur de l'article est de proposer une mesure synthétique applicable à un contexte d'État fragile, tout en conservant une lecture multidimensionnelle. L'approche en neuf indicateurs permet d'éviter deux écueils : réduire la santé financière à un unique ratio de recettes propres, ou importer des cadres conçus pour des collectivités fortement endettées. Elle permet également d'ouvrir une discussion sur les leviers d'action : fiscalité, dépenses, transferts et dynamique économique. Néanmoins, la discussion invite à considérer des extensions : intégrer des indicateurs de qualité de service, de gouvernance (transparence, audits), ou de capacité d'investissement par habitant pourrait renforcer la compréhension des liens entre finances et développement territorial.

Enfin, les hypothèses sont confirmées de manière nuancée. La persistance des disparités constitue le résultat dominant, ce qui soutient l'idée que des réformes ponctuelles ne suffisent pas lorsque les structures d'assiette fiscale et les mécanismes de transfert ne sont pas transformés. L'existence de progrès localisés, en revanche, souligne qu'une stratégie d'amélioration est possible, mais qu'elle nécessite des conditions : leadership local, capacités techniques, et environnement institutionnel facilitant. L'enjeu de politique publique est donc de transformer ces progrès isolés en apprentissages diffusables.

6. Orientations de politique publique : vers une amélioration de la santé financière municipale

Les résultats conduisent à envisager des orientations de réforme articulées autour de trois axes : moderniser la mobilisation des ressources propres, sécuriser et orienter les transferts intergouvernementaux vers l'investissement, et renforcer les capacités institutionnelles locales afin d'améliorer la gestion et la transparence. Ces axes sont complémentaires. Sans ressources propres, la soutenabilité est fragile ; sans transferts prévisibles, les communes pauvres restent piégées ; sans capacités administratives, les réformes fiscales et budgétaires restent formelles.

La modernisation de la fiscalité locale constitue un premier levier. Elle suppose d'améliorer l'identification des contribuables, la mise à jour des bases taxables et la simplification des procédures. Dans le cas de l'impôt foncier, l'enjeu central est la construction d'une information cadastrale fiable et partagée, même partielle, permettant d'élargir l'assiette. Dans un contexte où les ressources techniques sont limitées, une stratégie pragmatique peut être envisagée : commencer par des zones prioritaires (périmètres commerciaux, corridors urbains), utiliser des outils numériques simples, et articuler l'enregistrement fiscal à des services visibles pour renforcer l'acceptabilité. La fiscalité locale doit également être diversifiée, afin d'éviter une dépendance excessive à un seul instrument. Les taxes liées à l'occupation commerciale de l'espace, aux marchés, à certaines activités de service, peuvent constituer des compléments, à condition d'être conçues de manière proportionnée et transparente.

Le deuxième levier concerne les transferts. L'expérience haïtienne suggère que des dotations non prévisibles alimentent l'incertitude et limitent la planification. Une réforme devrait viser une plus grande transparence des critères d'allocation et une contractualisation pluriannuelle. Les transferts conditionnels orientés vers l'investissement offrent un potentiel particulier : en finançant des projets prioritaires (eau, voirie, marchés, hygiène), ils peuvent contribuer à réduire les disparités et à soutenir l'activité économique locale. La conditionnalité ne doit pas être punitive ; elle doit être accompagnée d'un appui technique, afin que les communes les plus faibles puissent effectivement accéder aux fonds. Par ailleurs, un mécanisme de péréquation peut être envisagé, redistribuant une part des ressources nationales selon des critères de besoin (population, pauvreté, déficit d'infrastructures) tout en intégrant des incitations à l'amélioration de la collecte et de la gestion.

Le troisième levier est le renforcement des capacités institutionnelles. Les résultats montrent que la maîtrise des dépenses incompressibles et la qualité du pilotage budgétaire peuvent fortement influencer la flexibilité. Des programmes de formation ciblés sur la comptabilité publique locale, l'exécution budgétaire, l'analyse de ratios et la planification d'investissement peuvent produire des gains rapides. De même, l'introduction progressive d'outils numériques de gestion fiscale et budgétaire peut réduire les pertes et renforcer la transparence, à condition d'être adaptée aux contraintes locales (connectivité, compétences, sécurité). La diffusion de bonnes pratiques, à partir de communes ayant amélioré certains indicateurs, peut également soutenir un apprentissage horizontal.

Au-delà de ces axes, la gouvernance et la confiance citoyenne constituent des conditions transversales. La mobilisation des ressources locales dépend fortement de la perception de la légitimité et de l'usage des fonds. Des mécanismes de redevabilité, tels que des audits réguliers, la publication de rapports simplifiés, ou des dispositifs de participation citoyenne à la priorisation des investissements, peuvent renforcer l'acceptabilité fiscale. Dans un environnement où la défiance est élevée, rendre visibles les liens entre contribution et service est une stratégie de stabilisation institutionnelle.

Enfin, une approche territorialisée est indispensable. Les communes ne partent pas du même point, et les réformes doivent être différenciées. Pour les communes métropolitaines, l'enjeu principal est souvent la consolidation : améliorer l'efficacité de la collecte, réduire la rigidité

des dépenses, et orienter l'investissement vers des infrastructures structurantes. Pour les communes périphériques, l'enjeu est davantage la construction d'une base fiscale minimale et l'accès à des transferts d'investissement, tout en renforçant les capacités de gestion. Une feuille de route graduelle, articulant court terme (stabilisation de trésorerie, rationalisation des dépenses), moyen terme (modernisation fiscale, contractualisation des transferts) et long terme (péréquation, cadastre, financement durable des infrastructures), permettrait de donner une cohérence à l'action publique territoriale.

Ces orientations s'inscrivent dans une logique de développement équilibré. Améliorer la santé financière des communes n'est pas une fin en soi ; c'est un moyen d'accroître la capacité à fournir des services, à réduire les disparités et à soutenir des trajectoires de résilience. Dans ce sens, la santé financière devient un indicateur stratégique pour piloter la décentralisation et pour orienter des partenariats internationaux vers un renforcement durable des institutions locales.

Un volet spécifique mérite d'être discuté : la sécurisation et la maintenance des infrastructures municipales. L'analyse montre que les dépenses d'immobilisation demeurent faibles dans plusieurs communes périphériques, ce qui compromet la durabilité des investissements antérieurs. Une stratégie d'investissement devrait intégrer, dès la conception, un coût de maintenance pluriannuel, afin d'éviter l'accumulation d'actifs non entretenus. Dans cette perspective, les partenariats public-privé peuvent constituer une option, non comme substitut systématique, mais comme modalité ciblée pour la gestion de marchés publics, de parkings, ou de services à potentiel de recouvrement. L'enjeu est d'encadrer ces partenariats par des contrats transparents, avec des clauses de performance et un partage de recettes permettant de renforcer le budget municipal.

Par ailleurs, la modernisation fiscale locale gagnerait à s'appuyer sur des dispositifs de paiement adaptés. Dans plusieurs territoires, la collecte en espèces, sans traçabilité, augmente les pertes et fragilise la confiance. L'introduction progressive de paiements électroniques, même simples (paiements mobiles money, quittances numérisées), peut améliorer la transparence et réduire les coûts de transaction. Cette modernisation doit être couplée à un dispositif de communication publique : expliquer à quoi servent les taxes, publier des bilans simplifiés, et rendre visibles des réalisations financées par les recettes locales. De telles pratiques renforcent la légitimité fiscale, condition essentielle dans un contexte de défiance.

Enfin, les réformes doivent être coordonnées avec les politiques nationales de développement territorial. Les municipalités ne peuvent pas, à elles seules, résoudre les contraintes structurelles de connectivité, d'électricité ou de sécurité. Un cadre de contractualisation multi-niveaux, associant État central, communes et partenaires techniques, peut permettre d'aligner les investissements sur des priorités partagées et d'éviter la dispersion des projets. Dans ce cadre, l'indice de santé financière proposé peut servir d'outil de pilotage : il permet d'identifier les communes nécessitant un appui prioritaire, de définir des objectifs réalistes d'amélioration (par exemple réduire la part des dépenses incompressibles ou augmenter l'autofinancement des services), et de suivre, dans le temps, l'effet des programmes de réforme.

7. Validité, limites et agenda de recherche

L'appréciation de la santé financière à partir de ratios soulève des questions de validité qui méritent d'être explicitées. La première concerne la comparabilité intercommunale. Les municipalités haïtiennes ne disposent pas toutes du même niveau de formalisation comptable, et certaines catégories de recettes ou de dépenses peuvent être agrégées différemment. Dans la construction des indicateurs, l'option retenue a consisté à privilégier des ratios robustes, fondés sur des agrégats récurrents (recettes propres, dépenses de fonctionnement, dépenses totales) plutôt que sur des rubriques trop fines. Lorsque des divergences de classification étaient identifiées, les séries ont été harmonisées autant que possible, et les résultats ont été interprétés avec prudence, en recherchant la cohérence des trajectoires plutôt que la précision au point décimal.

La deuxième question renvoie à la sensibilité des indicateurs aux chocs. Dans un environnement où l'inflation est élevée et où les taux de change peuvent varier rapidement, des valeurs nominales peuvent être difficilement comparables d'une année à l'autre. L'usage de ratios limite partiellement ce problème, mais ne l'élimine pas : un choc peut affecter simultanément le numérateur et le dénominateur, masquant certaines dégradations ou améliorations. C'est pourquoi l'étude combine une lecture transversale (comparaison entre communes à une date donnée) et une lecture longitudinale (évolution sur trois sous-périodes), permettant de repérer les changements de tendance.

La troisième question porte sur le lien entre santé financière et performance de service. Une commune peut améliorer ses ratios en réduisant certaines dépenses, y compris des dépenses utiles, ce qui pourrait dégrader la qualité des services. À l'inverse, une commune peut se fragiliser temporairement en augmentant l'investissement, avec des bénéfices futurs. Les indicateurs doivent donc être lus comme des signaux, et non comme des verdicts. Une extension naturelle du présent travail consisterait à coupler les indicateurs financiers à des indicateurs de résultats, par exemple l'accès à l'eau, la qualité de la voirie ou la fréquence de collecte des déchets, afin d'analyser les arbitrages entre soutenabilité budgétaire et production de biens publics.

Quatrièmement, la notation sur une échelle de -1 à +1 implique des seuils de classement implicites. Dans la présente version, l'objectif n'est pas de fixer des normes universelles, mais d'identifier des positions relatives et des trajectoires. Une amélioration future du dispositif pourrait consister à définir des seuils endogènes (par quantiles) ou à utiliser des méthodes d'agrégation alternatives (pondérations différenciées, analyses factorielles), afin de tester la robustesse de la typologie. De même, l'intégration d'un indicateur de trésorerie, lorsqu'une information fiable est disponible, pourrait renforcer l'analyse de vulnérabilité, particulièrement pertinente en contexte de transferts irréguliers.

Enfin, un agenda de recherche plus large peut être esquissé. D'un point de vue territorial, il serait utile d'étendre l'analyse à d'autres départements, afin d'identifier des configurations distinctes, notamment dans des zones à faible densité ou dans des zones frontalières. D'un point de vue institutionnel, l'étude pourrait être complétée par une analyse qualitative des pratiques de recouvrement, des dispositifs d'audit et des relations avec les services déconcentrés de l'État,

afin de comprendre comment les règles formelles sont effectivement mises en œuvre. D'un point de vue de politique publique, l'évaluation des transferts conditionnels et des programmes de renforcement de capacités, lorsqu'ils existent, permettrait de mesurer leur effet sur les indicateurs de santé financière.

Ces pistes confirment que la santé financière locale constitue un champ d'analyse fécond, au croisement de la comptabilité publique, de l'économie politique et du développement territorial. Dans le cas haïtien, où la décentralisation demeure un projet inachevé, approfondir ce champ revient à documenter les conditions concrètes d'une action publique de proximité capable de soutenir la résilience des territoires.

Conclusion

Cet article a proposé une évaluation actualisée de la santé financière des administrations publiques locales haïtiennes dans le département de l'Ouest entre 2015 et 2022. En mobilisant un cadre en neuf indicateurs regroupés en viabilité, souplesse et vulnérabilité, et en construisant un indice synthétique sur une échelle de -9 à +9, il met en évidence une polarisation persistante entre communes métropolitaines et communes périphériques. La première hypothèse, relative à la persistance des disparités, est largement confirmée. La seconde, relative à l'existence de progrès localisés, est partiellement validée : des municipalités parviennent à améliorer certains aspects, notamment la maîtrise des dépenses incompressibles ou la mobilisation de recettes commerciales, mais ces gains restent insuffisants pour réduire substantiellement les écarts structurels.

Sur le plan des contributions, l'article apporte un outil de diagnostic adapté à un contexte d'État fragile, permettant de dépasser une lecture purement comptable et de relier les finances locales aux enjeux de gouvernance territoriale. Il propose également une lecture dynamique des trajectoires, utile pour identifier des marges d'action et des mécanismes d'apprentissage institutionnel. Sur le plan des politiques publiques, trois axes ressortent : moderniser la fiscalité locale et élargir l'assiette, sécuriser les transferts intergouvernementaux en privilégiant des modalités prévisibles et orientées vers l'investissement, et renforcer les capacités administratives et numériques des municipalités.

L'étude comporte toutefois des limites. La disponibilité et la qualité des données municipales demeurent hétérogènes, ce qui impose une prudence dans l'interprétation. Par ailleurs, l'analyse porte sur des ratios financiers et ne mesure pas directement la qualité des services fournis. Des travaux futurs pourraient intégrer des indicateurs de performance de service, de gouvernance (transparence, audits) et d'investissement par habitant, afin de mieux saisir les liens entre santé financière et résultats de développement. De même, élargir l'analyse à d'autres départements permettrait de tester la robustesse de la typologie et d'identifier des configurations territoriales différenciées.

Malgré ces limites, l'évaluation proposée fournit une base empirique et méthodologique pour soutenir la réflexion sur la décentralisation en Haïti. Dans un contexte de fragilité, renforcer la santé financière des administrations locales apparaît comme une condition de la continuité des

services de proximité et, plus largement, de la construction d'un développement territorial plus équilibré et plus résilient.

Bibliographie

- Acs, Z. J., Autio, E., & Szerb, L. (2014). National Systems of Entrepreneurship: Measurement issues and policy implications. *Research Policy*, 43(3), 476–494. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.respol.2013.08.016>
- Audretsch, D., & Keilbach, M. (2004). Entrepreneurship capital and economic performance. *Regional Studies*, 38(8), 949–959. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/0034340042000280956>
- Banque Mondiale. (2020). *Rapport sur la fiscalité locale dans les pays en développement*. Washington, DC: Groupe Banque Mondiale.
- Barca, F. (2009). *An Agenda for a Reformed Cohesion Policy: A Place-based Approach to Meeting European Union Challenges and Expectations*. Brussels: European Commission.
- Beauregard, C. (2003). Un instrument de mesure pour évaluer la santé financière des administrations locales. *HEC Montréal - Revue de Gestion*, 66-75.
- Brown, K. W. (1993). The 10-point test of financial condition: Toward an easy-to-use assessment tool for smaller cities. *Government Finance Review*, 21–26.
- Feld, B. (2012). *Startup Communities: Building an Entrepreneurial Ecosystem in Your City*. Hoboken: John Wiley & Sons Inc.
- FMI. (2021). *Fiscal Decentralization and Local Development: A Global Perspective*. Washington, D.C.: International Monetary Fund Press.
- Gouvernement d'Haïti. (2019). *Plan stratégique de développement des collectivités territoriales*. Port-au-Prince: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales.
- Guillaume, O., & Providence, C. (2019). *Entrepreneuriat : Un levier pour le développement durable et la gestion du territoire en Haïti*. USA: Scholedge Publishing Worldwide.
- ILO. (2023). *World Employment and Social Outlook*. Geneva: ILO.
- Isenberg, D. (2010). *The Big Idea: How to Start an Entrepreneurial Revolution*. Boston: Harvard Business Review.
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance: Political Economy of Institutions and Decisions*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales*. Schoelcher: Université des Antilles - Thèse de doctorat.
- Providence, C. (2019). Nine indicators to assess the financial issues of local government administration in Haiti. *SCHOLEDGE International Journal of Management & Development*, 7–24.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- Rodríguez-Pose, A. (2018). The revenge of the places that don't matter (and what to do about it). *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 11(1), 189–209. Récupéré sur <https://doi.org/10.1093/cjres/rsx024>
- Spigel, B. (2017). The relational organization of entrepreneurial ecosystems. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(1), 49–72. Récupéré sur <https://doi.org/10.1111/etap.12167>
- Stam, E. (2015). Entrepreneurial ecosystems and regional policy: A sympathetic critique. *European Planning Studies*, 23(9), 1759–1769. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/09654313.2015.1061484>
- Transparency International. (2020). *Corruption Perceptions Index : Focus on Local Governance*. Paris: Transparency International.
- UNDP. (2024). *Human Development Reports*. New York: UNDP.
- UN-Habitat. (2021). *Local Governance and Decentralization in Developing Countries*. Nairobi: UN-Habitat.
- World Bank. (2024). *Doing Business / Enterprise Surveys*. Washington, DC.: World Bank.